

Document généré le mardi 11 août 2026 à 08:33

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 07/08/26	09/08/26	1297	13	8 / 8	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	07/08/26 à 16h10	09/08/26	3/3	26-79195	<u>26-</u> <u>79195</u>
JOUE	Intégrale	07/08/26 à 16h10	11/08/26	3/3	26-79195	<u>555033-</u> <u>2026</u>

Service : CPJ

Référénts : Elodie CAGNET

Classification CPV :

Principale : 90911200 - Services de nettoyage de bâtiments

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

  Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue**

Référence AO26-07

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Lieu principal d'exécution FRL06 - Vaucluse

Lieu d'exécution Les sites sont détaillés à l'article 2.3 du CCAP
FRL06 - Vaucluse

Durée à compter du 01/02/27
Jusqu'au 31/01/31

Description Prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux de la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du CCP. Accord-cadre mono attributaire exécuté dans les conditions fixées en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, sans montant minimum et avec

un montant maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.
Montant maximum de l'accord cadre:
Période 1 : 400 000€ HT
Période 2 : 200 000€ HT
Période 3 : 200 000€ HT
Le marché prend effet à compter du 1er février 2027 pour une durée initiale de 2 ans. Il est reconductible 2 fois par période de 12 mois. Sa durée totale ne peut excéder 4 ans
Les prestations seront traitées à prix mixtes via un volet forfaitaires correspondant à des prestations qui seront commandées très régulièrement, et un volet à prix unitaires correspondant à des prestations commandées de manière ponctuelles et moins fréquentes.

Code CPV principal

90911200 - Services de nettoyage de bâtiments

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 800 000,00 €

Options

Oui
Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Reconductions

Oui
Le contrat est susceptible d'être reconduit 2 fois tacitement, par période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :
L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat.
Aucune clause de garantie financière prévue.
Les prix sont révisables selon les modalités prévues à l'article 5.2 du CCAP.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **30/09/26 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 30/09/26 à 14h00
Lieu : Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.marches-publics.info>
L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur.
Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée
L'ensemble des documents à fournir est détaillé à l'article 8 du RC.
Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>
Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.
Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 10.2 du RC
La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »).
Afin de pouvoir apprécier le périmètre de la prestation une visite sur site est obligatoire. Les modalités sont détaillées à l'article 7 du RC.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes
16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 Nîmes Cedex 09
Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86
greffe.ta-nimes@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :
Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché
Référé suspension : à introduire avant la signature du marché
Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution
Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)
Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué
Envoi le 07/08/26 à la publication